



Transformation des conditions d'exercice de la responsabilité sociale des travailleurs sociaux : La question du pouvoir d'agir des citoyens

Jean-Pierre WORMS

Résumé

Français / English

La France et le monde sont confrontés à des logiques écologiques, économiques et sociales mortifères et convergentes d'une dimension encore inconnue. Nos institutions démocratiques et notre culture politique souffrent d'impuissance et d'un manque de légitimité pour s'en occuper. Le savoir d'expérience et le pouvoir d'agir des citoyens, notamment des plus démunis, sont les ressources dont on a besoin. Les mobiliser présente des difficultés méthodologiques et politiques qu'il faut maîtriser.

France and the world are facing deadly and converging ecological, economic and social challenges of a dimension yet unknown. Our democratic institutions and political culture prove to be too inefficient and illegitimate to deal with them. Empowering the practical knowledge and capabilities of citizens, particularly those of the less privileged, offer the resources needed. To do so, methodological and political difficulties have to be overcome.

Entrées d'index

Mots clés : Logiques mortifères, Défis écologiques, économiques, sociaux, Impuissance et illégitimité politiques, Pouvoir d'agir, Savoir d'expérience, Communautés d'action, Initiatives locales, Maïeutique, Difficultés méthodologiques et politiques

Key words : Deadly logics, Ecological, economic, social challenges, Political powerlessness and illegitimacy, Empowerment, Practical knowledge, Active communities, Local initiatives, Maieutics, Methodological and political difficulties

Texte intégral

La valorisation du "pouvoir d'agir" des citoyens, auxquels s'adresse toute forme d'"action sociale" publique, a nécessairement des effets sur l'exercice de leurs responsabilités professionnelles par les travailleurs sociaux. Avant de les examiner, il est important de situer cette démarche dans le contexte historique particulier qui en définit le sens et la portée.

Quelques éléments d'un diagnostic de crise

Nous vivons une période unique dans l'histoire de l'humanité : si rien n'est fait dans les toutes prochaines années pour changer radicalement la donne, des logiques mortifères, écologiques, économiques, sociales et politiques, convergent et s'accélèrent qui menacent notre mode de développement, notre mode de vie et, peut-être même, à court terme, la survie de notre type de civilisation, voire de l'humanité. Jamais dans le passé nous n'avons eu à faire face à des défis d'une telle ampleur. Tous mériteraient des analyses détaillées ; sans s'y livrer ici, quelques rappels s'imposent néanmoins.

Défis écologiques tout d'abord

- Le réchauffement de l'atmosphère provoquera des changements climatiques et des conditions d'occupation géographique de la planète à la source de mouvements migratoires de très grande ampleur. Saurons-nous y faire face et les traiter non comme des menaces mais comme des opportunités ?
- L'accumulation durable des déchets de nos modes de consommation induit une pollution croissante de l'air, de la terre et de l'eau. S'accroît également le rythme de nos prélèvements sur la biosphère, rythme supérieur à celui de son renouvellement. Cette pollution et ces prélèvements entraînent la disparition progressive d'espèces animales et végétales dont nous sommes solidaires pour notre propre survie : un défi aussi considérable que celui du réchauffement climatique. Saurons-nous opérer à temps les changements radicaux de nos modes de vie nécessaires pour le relever ?

Défis économiques et financiers ensuite

- Notre mode de croissance est de plus en plus artificiel. Il repose sur une incitation à une consommation frénétique de biens marchands non réparables et à durée de vie sans cesse raccourcie (la fameuse obsolescence programmée), répondant à des "besoins" de moins en moins réels et de plus en plus symboliques. Saurons-nous nous en désintoxiquer à temps ?
- La dissociation croissante d'une économie financière spéculative et de l'économie productive, associée à l'accroissement de la dette publique et privée annonce l'éclatement d'une nouvelle bulle financière aux conséquences plus graves que celles de la crise de 2008. Comment l'éviter ? Comment en sortir ?

Défis sociaux qui en découlent

Ce mode de "croissance" en fin de course a produit des résultats sociaux paradoxaux qui ne pourront, eux non plus, perdurer :

- Alors qu'indiscutablement une part importante de la population mondiale est sortie du "non développement" pour entrer dans un cycle de production / consommation massive de biens marchands, à côté de ces classes moyennes devenues très nombreuses (bien que, pour partie d'entre elles, inquiètes devant des risques accrus de fragilité), se développe une nouvelle grande pauvreté construite sur une mise à l'écart des bienfaits de l'appartenance sociale, une forme d'impossibilité quasi structurelle d'accéder aux biens publics communs : l'emploi, le logement, la santé, la protection sociale, l'éducation des enfants... Ainsi s'installent au cœur de nos sociétés des mécanismes d'enfermement de certaines populations dans des ghettos de relégation, à la fois financière, sociale et culturelle. Hors de la vue et de l'ouïe des institutions d'action sociale, celles-ci adressent de fait l'essentiel de ce qu'elles font à la partie émergée des populations de leur ressort et contribuent, par-là même et involontairement, à positionner les autres hors de l'appartenance à une même société, à une même humanité. Ces ghettos de relégation particulièrement vulnérables peuvent devenir ainsi des proies recherchées par toutes les formes de populisme, de radicalisme, voire de violence et de délinquance - et, pour certains de ces derniers dévoiements, d'intégrisme et de fanatisme religieux. Comment redonner à ces populations, pleine visibilité et pleins droits de citoyenneté ?

- Face à cette très grande pauvreté et à l'autre bout du spectre social, une très grande richesse se développe, celle d'un petit groupe de super-riches qui n'ont cessé de s'enrichir encore et encore pendant cette "crise". On arrive ainsi aujourd'hui à ce qu'une cinquantaine de grosses fortunes cumulent à elles seules un patrimoine équivalent à celui de la moitié du reste de l'humanité et que les écarts de richesse entre les plus riches et les plus pauvres dépassent désormais ceux que dénonçaient au début de l'ère industrielle des Dickens ou des Zola, ceux que la mise en place des mesures redistributives de l'État-providence avaient précisément pour mission de faire disparaître. L'égalité réelle et non formelle est dès lors redevenue l'enjeu politique majeur. La crise sociale à laquelle nous sommes confrontés est devenue une crise structurelle de l'État social. Comment repenser la forme et le fond de l'État social ?

Défi politique : crise de l'État social, mais plus profondément encore : crise de la démocratie

On attendrait naturellement du politique qu'il prenne en charge la refondation d'un système public de protection et de solidarité sociales défaillant, à la fois le fond et la forme de l'État social ; s'il ne le fait pas c'est qu'il doit faire face à la résistance au changement de l'ordre social existant et que sa propre capacité transformatrice est affaiblie.

- Un État social en crise mais difficile à changer

Nous avons construit l'État social selon cette logique typiquement française où l'État, disposant par essence, par vocation et par construction institutionnelle (cf. les "grands corps" de l'État), d'un

monopole d'accès à la "raison universelle", se réclame d'une compétence exclusive pour instaurer et assurer "l'intérêt général" face à la diversité des intérêts particuliers à l'œuvre dans la société. Pour ce faire, il organise la société en droits et devoirs de chacun de ses membres et les distribue en catégories sociales et en statuts sociaux particuliers correspondant aux places qu'ils doivent occuper et aux rôles sociaux qu'ils doivent remplir pour garantir la cohérence de l'ensemble de la société. Partout dans le monde l'accès à la modernité a consisté, entre autres, à distinguer la société civile de l'État régulateur qui est chargé de l'administrer. Mais rarement comme chez nous cet État régulateur ne s'est autant transformé en véritable pouvoir constituant de la société, en assignant ses membres à une forme de "résidence sociale obligée" dans des statuts et des rôles sociaux prévus pour eux, avec leurs conditions d'accès, leurs droits sociaux et leurs fiscalités spécifiques. Ce modèle d'organisation ultra rationnelle de la société en silos professionnels et sociaux étroitement définis et relativement cloisonnés peut fonctionner dans une société immobile ou en évolution lente et maîtrisée ; il devient dysfonctionnel quand les changements s'accélèrent et sont moins facilement contrôlables. Non seulement les inégalités sociales qui se développent, incrustées dans des statuts, deviennent plus difficiles à redresser mais un nombre croissant de situations sociales se développent en dehors des cases statutaires préétablies. Ainsi, à la France relativement protégée par des statuts professionnels et sociaux solidement garantis, et qui défend âprement ses sécurités statutaires, s'oppose désormais une France durablement installée dans la précarité.

- Un système politique affaibli et en crise

Pour faire face à cet évident besoin de redéfinition de l'État social, le système politique qui devrait le faire est lui-même en crise, une crise conjoncturelle (la crise politique actuelle) mais surtout une crise structurelle plus profonde, une crise de la démocratie. On en connaît les symptômes : diminution de la participation électorale et même de l'inscription sur les listes électorales, montée des votes blancs et nuls, baisse des adhésions aux formes instituées de la démocratie (partis, syndicats, voire certains grands réseaux associatifs), et surtout effondrement de l'estime envers le personnel politique et du crédit accordé aux administrations, institutions et collectivités publiques. Ce "système politique" aujourd'hui fragilisé s'est construit sur des espaces (l'État-nation qui demeure LE lieu du politique) et des temporalités (les mandats électoraux de 5 à 6 ans) dont les citoyens sentent bien qu'ils ne correspondent plus ni à la solution de leurs problèmes quotidiens immédiats, qui réclament plus de proximité et d'ajustement aux spécificités sociales et locales, ni aux enjeux impérieux du moyen-long terme, souverainement absents des débats électoraux. Mais, plus gravement encore, ce sont les principes mêmes de la démocratie, définis depuis plus de deux siècles comme des principes quasi intangibles, que les citoyens mettent désormais en cause. S'ils contestent l'efficacité et la légitimité des interventions de l'État c'est qu'ils en contestent d'abord les modalités privilégiées : l'imposition des droits et devoirs de chacun par des lois et règlements à valeur universelle descendant du sommet d'un État qui bénéficie d'un monopole de la rationalité et de la compétence publiques, sur une société civile présumée irrationnelle et incompétente par nature. Ce qu'ils en contestent ainsi, c'est aussi son assise théorique fondamentale : la délégation de la souveraineté populaire à des "représentants" supposés plus éclairés " que leurs mandants et plus qualifiés qu'eux pour définir ce qui est bon pour eux. Les citoyens revendiquent désormais pour eux-mêmes la capacité de définir le "bien commun" et de contribuer à le mettre en œuvre. Le "pouvoir d'agir" des citoyens est devenu un enjeu démocratique majeur.

La question du pouvoir d'agir

Bref rappel historique sur l'émergence en France de ce concept

- Cette problématique du pouvoir d'agir des citoyens a fait son apparition dans les réflexions et discours politiques depuis quelques années seulement. Et j'en suis pour partie responsable ! En 2010 paraît dans la presse une lettre "à ceux qui ignorent les banlieues" adressée en fait à Nicolas Sarkozy, président de la République. Elle est signée de Claude Dilain, maire de Clichy et président de l'association des maires de villes de banlieues. Cet appel dressait le constat que la situation de ces territoires délaissés de la République n'avait cessé de se dégrader malgré la politique de la ville reconstruite après les "émeutes" de 2005. Cette révolte des jeunes de banlieues, était partie justement de Clichy où deux jeunes, poursuivis par la police, s'étaient réfugiés dans un transformateur électrique et y étaient morts électrocutés. Quelques jours plus tard presque toutes les banlieues de France étaient en feu.

- Quand paraît cette lettre de Dilain j'étais en responsabilité à la Fonda et j'ai voulu que le mouvement associatif apporte immédiatement son soutien à ce cri d'alarme des maires de banlieues. Et c'est en rédigeant un texte à cet effet, destiné à être proposé aux réseaux associatifs directement concernés, que je me suis dit que l'on ne pouvait continuer à parler des populations de ces quartiers comme des gens "à problèmes", des gens qui ont des problèmes et qui nous en posent, mais qu'il fallait aussi les considérer comme des citoyens qui ont des ressources qu'il nous appartenait de reconnaître et de valoriser, ressources sociales d'intelligence et de capacité d'action individuelles et collectives, un "capital social", à défaut de ressources financières.

- En effet ce qu'ils connaissent de leurs différents "problèmes", ceux qui les observent de l'extérieur ne le savent pas "comme eux". Ce "savoir d'expérience", ce qu'un chômeur sait de la difficulté de trouver un emploi, un malade de sa maladie, un handicapé de la difficulté de se mouvoir dans l'espace public, une famille confrontée à l'échec scolaire d'un enfant etc., tous ces savoirs sont irremplaçables pour construire, conjugués avec le savoir des professionnels, des militants et des politiques, des réponses qui aient des chances d'être pertinentes et efficaces. En outre, gravement démunis de ressources financières, ces habitants des "quartiers difficiles" ne doivent leur survie qu'à la mobilisation d'une incroyable capacité de résilience faite de débrouillardise, d'entraide, d'échanges de biens et de services et d'initiatives diverses. Ces compétences pratiques, souvent innovantes par simple nécessité, sont également des ressources précieuses à reconnaître et à intégrer dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées à la réalité du terrain.

- Ces ressources d'intelligence et de compétence des habitants de ces quartiers, les institutions publiques les ignorent ou les méconnaissent. Pour les décrire mais surtout pour les prendre en compte, c'est à dire les reconnaître, les valoriser et les mobiliser, je ne trouvais pas en français de concept aussi précis que le terme anglais d'*empowerment* et c'est celui que j'utilisai dans le

communiqué proposé à mes collègues des réseaux associatifs activement présents dans ces quartiers, sollicités pour une signature commune. C'est en cherchant, à leur demande, à le traduire que nous avons trouvé le concept de "pouvoir d'agir".

- Nous ne savions pas à l'époque que cette traduction d'*empowerment* était déjà utilisée au Québec. Quand nous l'avons proposé au sein du monde associatif, ce concept fut immédiatement adopté. Aujourd'hui le "collectif pouvoir d'agir" (un réseau pour faciliter les échanges d'expériences, d'analyses, de bonnes pratiques" et la convergence des actions - en aucun cas une superstructure) regroupe une vingtaine de grands et petits réseaux associatifs ou professionnels ainsi que des chercheurs et universitaires mobilisés dans la lutte contre la grande pauvreté et la relégation sociale. C'est un réseau ouvert, horizontal, en reconstruction permanente.

Quelques questions méthodologiques

Ainsi précisé et situé historiquement, ce concept n'est pas pour autant facile à faire émerger dans la réalité, ni individuellement, ni collectivement.

- Une première difficulté à surmonter est un des effets les plus pervers de l'inégalité sociale: l'autodépréciation de la personne en difficulté sociale, le sentiment d'une responsabilité personnelle relative à la situation où elle se trouve, voire l'intériorisation du regard péjoratif que d'autres portent sur elle, une mésestime de soi, voire une forte culpabilité sociale. Cette idée qu'une forme d'incompétence personnelle pourrait être à l'origine de ses problèmes, on sait que c'est ce que finissent par croire nombre de chômeurs de longue durée, nombre de parents d'enfants en grave échec scolaire, voire nombre d'enfants eux-mêmes... etc. Reconquérir "l'estime de soi" est la condition préalable de toute démarche de construction d'un pouvoir d'agir. Le premier combat de la lutte contre la misère est un combat d'émancipation et de reconstruction de l'identité personnelle. C'est un processus long et complexe. Certains réseaux, comme ATD Quart Monde, ont acquis une solide expérience.

- Ce manque d'estime de soi est à la source d'une deuxième difficulté : la valorisation de ce que la personne en difficulté peut en dire. Combien de fois faut-il entendre un "mais je n'ai rien à dire" ou "ce que j'ai à dire n'a pas d'importance" avant d'en arriver à "de toute façon ça ne compte pas" ou de toute façon on ne m'entendra pas" ? Le chemin vers l'expression de ce que vit la personne et le sentiment que ce qu'elle peut en dire a de la valeur, de l'importance et peut être utile est aussi long que le précédent...

- Cette construction d'un "pouvoir de dire" individuel est évidemment nécessaire à la construction, par la rencontre entre des personnes qui vivent des difficultés semblables, d'un pouvoir de dire ensemble les mêmes choses sur la place publique, d'un pouvoir de dire et d'agir collectivement. Ce pouvoir d'agir collectif de personnes qui "s'assemblent parce qu'elles se ressemblent" se renforcera encore par la rencontre et l'alliance avec d'autres collectifs formés sur d'autres préoccupations sectorielles. Autre évidence mais aussi autre difficulté à vaincre : le pouvoir d'agir citoyen se construit ainsi progressivement du bas vers le haut et de façon de plus en plus transversale. Il débouche à terme sur des "communautés d'action territoriales", associant des acteurs locaux de différents statuts institutionnels et sociaux selon l'excellent concept opératoire forgé à la Fonda par son président Yannick Blanc.

- C'est une conviction essentielle de la démarche de valorisation du pouvoir d'agir : l'action n'est pas seulement le prolongement d'une pensée rationnelle préalablement structurée, elle peut aussi, inversement, en être le ferment, le stimulus, le terreau où la pensée pourra s'affiner et se développer. C'est aussi par l'action concrète quotidienne que l'on est amené à mieux comprendre les réalités sur lesquelles on intervient, que l'on devient plus intelligent. La chaîne : estime de soi, construction de son identité et de sa pensée personnelles, pouvoir de dire individuel, pouvoir de dire et d'agir collectif, communauté d'action définit ainsi une série de difficultés méthodologiques à maîtriser. Mais l'enchaînement fonctionne aussi en sens inverse et réclame autant d'attention pour accompagner le déroulement : le pouvoir d'agir stimule le pouvoir de dire ; le pouvoir de dire stimule le pouvoir de penser.

C'est aussi dans l'action et par l'action que se forment et se renforcent la pensée et la capacité de conceptualisation : une sérieuse mise en cause de la prétention au monopole de la "pensée rationnelle" (donc de la vraie intelligence, donc de la légitimité de leur pouvoir) de ceux qui siègent au sommet de nos différentes hiérarchies sociales, administratives, politiques et économiques !

Quelques questions politiques... et quelques autres

- Le pouvoir d'agir de qui ? Voilà la première question politique, qui est loin d'être neutre. Le terme de pouvoir d'agir est devenu en peu de temps tellement banalisé qu'il risque d'être galvaudé, voire perverti. Chacun s'y réfère, s'en réclame, le revendique à son profit. Soyons clair : dès l'origine le pouvoir d'agir dont le développement paraissait indispensable était celui des habitants des quartiers visés par la politique de la ville, indispensable pour améliorer la qualité et l'efficacité de cette politique grâce à la prise en compte et la valorisation de l'intelligence et de la capacité d'action des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique qui les concerne. Par extension nous avons ciblé toutes les populations et tous les territoires de grande pauvreté, territoires et habitants hors de la visibilité et de l'intervention "normale" de l'action publique, y compris ceux de l'espace rural. Bref, le pouvoir d'agir dont il est question est celui de ceux qui en ont le moins, de ceux qui sont les plus éloignés de l'espace public. Qu'il faille renforcer le pouvoir du parlement par rapport à celui du gouvernement, du gouvernement par rapport à celui du président de la République, de certaines collectivités locales par rapport au pouvoir central, de certains échelons administratifs proches du terrain au sein de leurs hiérarchies, etc. relèvent également de problématiques démocratiques importantes ; mais il s'agit de réformes institutionnelles ou procédurales de l'appareil public, pas du pouvoir d'agir des citoyens et, parmi ceux-ci, du pouvoir d'agir de ceux qui en ont le moins. La dimension politique de la conquête et du renforcement d'un pouvoir d'agir des citoyens réside dans un approfondissement démocratique, par le redressement des inégalités de pouvoir au sein de la citoyenneté, et entre les citoyens et les institutions politico-administratives.

- Quelles conséquences pour les Institutions publiques ? Quel que soit l'angle de vue que l'on choisisse pour examiner nos institutions publiques (du niveau local, régional, national, européen, mondial) nos systèmes de "démocratie représentative" s'appuient sur un principe de délégation de souveraineté où le peuple, seul souverain, délègue, par son vote, à des "représentants" la responsabilité de faire des choix politiques et d'arrêter leur mode

d'application. Certes, tout cela se fait au nom du peuple et sous son contrôle ; certes, par la décentralisation et la participation et par des exigences de transparence de la décision publique on a déjà beaucoup fait pour rapprocher du regard des citoyens le pouvoir de leurs représentants. Mais on reste dans le registre de la délégation de citoyenneté. Avec le "pouvoir d'agir" citoyen, on change de registre pour entrer dans ceux du partage de pouvoir, c'est-à-dire de la coproduction d'une partie de l'action publique et de la délégation de souveraineté inversée où les représentants restituent au peuple une partie des pouvoirs qu'il leur avait confiés. Pour les "pouvoirs publics", quel que soit le niveau où ils se situent, l'exercice d'un "pouvoir d'agir citoyen" pose deux types de questions : a) Comment articuler concrètement dans l'élaboration d'une décision et dans son application ce qui provient du pouvoir délégué aux représentants du peuple (démocratie représentative), ce qui est produit par la négociation entre élus du peuple et citoyens concernés (coproduction de l'action publique) et ce qui relève de l'exercice direct par les citoyens de leur souveraineté (délégation inversée) ? b) Comment concevoir la structure des institutions publiques, les règles de leur fonctionnement et les contenus et modalités d'application de la décision publique pour ouvrir des espaces à la liberté d'intervention des initiatives citoyennes ? Les questions que pose aux institutions publiques la mise en œuvre d'un pouvoir d'agir citoyen appellent à une refondation radicale de la légitimité des institutions de la démocratie, des formes d'élaboration et de mise en œuvre de la décision politique...

- Quelle forme d'organisation du pouvoir d'agir citoyen ? La problématique d'un "pouvoir d'agir citoyen" est claire dans son principe. On a vu que la construction du pouvoir d'agir n'en pose pas moins de difficiles questions méthodologiques. Les questions politiques que pose sa mise en œuvre ne sont pas moins lourdes. Quelles que soient les méthodes utilisées pour construire une communauté d'exercice d'un pouvoir d'agir citoyen, on aboutit nécessairement à une forme collective au sein de laquelle se posent inévitablement des questions d'égalité des capacités de participation à la décision collective, des questions de leadership et des questions de relation entre la "communauté" ainsi constituée et son environnement social. Comment éviter au sein de la collectivité que s'installent durablement des "premiers de cordée" et des suiveurs ? Comment éviter que des mécanismes de "délégation de souveraineté" ne s'exercent au sein du collectif en faveur du leader qu'elle se sera choisi ? Comment éviter que ce dernier, en se positionnant comme interlocuteur valable auprès des "autorités" et étant reconnu comme tel par celles-ci, ne s'installe à son tour comme un "notable de la démocratie de représentation" ? Et comment éviter que la communauté constituée autour de l'exercice du pouvoir d'agir citoyen ne fonctionne à son tour comme une instance de représentation de son environnement social, reproduisant les perversions démocratiques qu'elle reproche aux élus du suffrage universel ? Toutes ces questions, les militants de la promotion du pouvoir d'agir citoyen se les posent et travaillent à leur résolution Et elles peuvent être résolues, mais apparemment jamais définitivement. Comme ailleurs la démocratie au sein des communautés de pouvoir d'agir est un combat toujours à recommencer.

- Quel rôle pour les "médiateurs" ? La construction d'une capacité d'action collective autonome d'un ensemble de personnes durablement éloignées de l'espace public et de la prise de parole en son sein et, en outre, souvent gravement abimées personnellement de ce fait, est une œuvre patiente et de longue haleine. Elle exige généralement l'intervention d'un(e) professionnel(le) ou d'un(e) militant(e) de l'action sociale. Ce rôle de médiation, je le définis souvent comme une maïeutique, un travail d'accoucheur, de "sage-femme". Mais il ne s'agit pas seulement de donner vie à un être nouveau, il s'agit d'en accompagner la croissance, l'émancipation et la capacité d'épanouir ses propres potentialités en pleine autonomie. Ici apparaît une vraie difficulté, semblable, peut-être, à celle que connaissent bien tous les parents, celle de "lâcher prise". Il y a dans toute action en faveur de personnes en position de faiblesse, une satisfaction morale jamais totalement absente : celle d'accomplir une action non seulement socialement utile, mais moralement bonne, non seulement de faire du bien mais aussi de faire "le bien". Le défi d'un accoucheur du pouvoir d'agir de ceux qui n'en ont pas ou si peu est ainsi un défi à la fois professionnel et moral : non seulement d'abandonner les compétences professionnelles qu'exige la capacité de parler fidèlement à la place des personnes dont on s'occupe, d'être la parole de ceux qui ne parlent pas, et de faire ce dont ont besoin les personnes qui ne peuvent ou ne savent le faire par elles-mêmes, mais d'abandonner également les satisfactions morales qu'on en retire. Et, en contrepartie, c'est le défi de développer d'autres types de compétences professionnelles, également fondées sur l'écoute et le respect des personnes, mais pour découvrir les ressorts cachés de leur propre capacité d'autonomie, de les faire émerger, reconnaître et de les valoriser. Et, sur le plan moral de découvrir la satisfaction que l'on tire de l'éclosion entre ses mains d'une personnalité douée d'une estime de soi suffisamment forte pour être capable de rompre les amarres de la dépendance à l'égard de son "accoucheur" et de voler de ses propres ailes.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-Pierre WORMS, "Transformation des conditions d'exercice de la responsabilité sociale des travailleurs sociaux : La question du pouvoir d'agir des citoyens", Sciences et actions sociales [en ligne], N°6 | année 2017, mis en ligne le date 31 janvier 2017, consulté le , URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/37-n-6/dossiers-n-6/temoignages-n6/94-transformation-des-conditions-d-exercice-de-la-responsabilite-sociale-des-travailleurs-sociaux-la-question-du-pouvoir-d-agir-des-citoyens>

Auteur

Jean-Pierre WORMS

co-fondateur du collectif Pouvoir d'Agir, ancien Président de la Fonda
jpworms@orange.fr

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors